

# Collonges et Vous

Bulletin municipal de Collonges au Mont d'Or • n°20



Pages 4 à 7  
Informations municipales

Pages 8 et 9  
Le dossier :  
Le budget communal et les  
investissements 2021



## EN IMAGES

Retrouvez plus de photos dans la rubrique "Reportages" sur [collongesaumontdor.fr](http://collongesaumontdor.fr)



**Un Planétarium à la Médiathèque,**  
vendredi 9 octobre 2020.



**La Collecte de Jouets au profit des Restos du Cœur,**  
5 décembre 2020.



**Les 2 classes ambassadrices du compostage du restaurant scolaire en sortie Sciences pour l'observation des décomposeurs,**  
décembre 2020.



**Discours en ligne des Vœux du Maire,**  
janvier 2021.



**Mois du Robot à la Médiathèque,**  
février et mars 2021.



**Le restaurant scolaire fait son maximum pour les gestes barrières et la santé de tous,**  
mars 2021.

SOMMAIRE

**INFORMATIONS MUNICIPALES** p.4-7

Politique d'aménagement urbain  
Travaux de renforcement du bâtiment de la mairie  
Campagne de vaccination  
Fauchage raisonné et tardif  
Sécurisation des déplacements

**DOSSIER** p.8-9  
Budget 2021

**VIE ASSOCIATIVE**  
**VIE LOCALE / ÉVÉNEMENTS** p.10-13

L'association ASI  
Zone industrielle  
L'Île Roy  
Lutte contre le moustique tigre  
La médiathèque  
Les olympiades sont de retour  
TrimedSport  
Exposition des Artistes  
Restauration patrimoniale

**HOMMAGES** p. 14

**EXPRESSION DES ÉLUS** p. 15

**CARNET D'ÉTAT CIVIL** p. 16

**AGENDA** p. 16



Photos de couverture :  
Grande roue à augets du projet de restauration de la Pomperie de Notre Dame du Grand Port



LE MOT DU MAIRE

14 MOIS

14 mois que nous nous débattons avec cette COVID 19. Plus d'un an que nous n'avons plus, ou très peu, de contact avec notre famille, nos amis.

Pendant ce temps, toute l'équipe municipale, élus comme agents, avance, malgré les difficultés liées à l'absence de contacts réels. Les réunions en visioconférence ne sont qu'un pâle ersatz, les réactions de tous étant invisibles, seul le locuteur apparaissant entre deux documents partagés tant bien que mal à distance... Les hauts, les bas, les directives changeantes au gré des résultats sanitaires, ne nous empêchent pas d'avancer et de gérer les intérêts des Collongeards.

Hormis les contraintes sanitaires importantes, nous avons toujours en face de nous les promoteurs qui ont de très bonnes idées, à profusion, pour ériger de nouveaux immeubles, aidés par le prix exorbitant du foncier... Chaque dossier est examiné, réduit quelquefois, refusé souvent. Nous devons respecter le droit à construire qui existe légalement, tout en veillant à l'intégration dans l'existant (d'où la charte architecturale et paysagère en cours d'élaboration), et en ayant à l'esprit l'obligation (suivie de près par Monsieur le Préfet) de construire des logements sociaux.

Nous devons également tenir compte de la nouvelle composition du Conseil de la Métropole, et donc de sa nouvelle politique. Vous le savez, ce Conseil n'est plus composé de représentants des communes, mais de représentants de la population, d'où une très forte majorité d'urbains. En effet, la Métropole regroupe un peu moins de 1,4 million d'habitants. Les 3 premières communes : Lyon (plus de 500 000) Villeurbanne (plus de 150 000) et Vénissieux (67 000) en représentent plus de la moitié et ont donc la majorité au sein du Conseil pour imposer leur vision... Il nous faut donc montrer, démontrer et convaincre nos interlocuteurs de ce qu'est la réalité du terrain et le mode de vie de nos territoires avec leurs rues étroites, leurs terrains en pente, leurs espaces naturels et agricoles, etc.

Pour cela, et pour préparer nos projets, je m'inscris dans une démarche d'échanges avec les Elus. J'ai déjà rencontré le Président de la Métropole et certains Vice-Présidents : Urbanisme et Environnement. D'autres rencontres sont à venir avec les Vice-Présidents délégués à la Voirie et Mobilités Actives, à la Vie Associative et Sports...

La préservation de notre cadre de vie s'accompagne du suivi de nos projets : la vidéoprotection, mise en place pour l'été, le renforcement du bâtiment de la mairie, l'étude de l'agrandissement de l'école, la démolition et reconstruction à neuf des bâtiments associatifs place de la Mairie, etc.

Ces projets qui avancent nous projettent vers un avenir proche dans lequel les vaccins nous permettront enfin de vivre normalement et renouer les contacts qui nous manquent tant.

J'espère donc avoir le plaisir de vous voir à nouveau au cours des manifestations qui commencent à s'organiser pour les mois à venir.

**Alain Germain**  
Maire de Collonges au Mont d'Or

Directeur de publication :  
Alain Germain  
Rédaction : Mairie de Collonges au Mont d'Or  
Photos : Mairie de Collonges au Mont d'Or,  
Associations de Collonges au Mont d'Or et  
partenaires de la commune. freepik  
Maquette et réalisation :  
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## URBANISME

### LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT URBAIN

**La Commune se place en tant qu'actrice de la politique d'aménagement urbain aux multiples volets portés par la Métropole de Lyon.**

Dans le cadre de la phase d'élaboration de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), la Commune a fait les propositions suivantes à la Métropole :

**1) la mise en place d'outils réglementaires afin de maîtriser, cadrer et phaser la future urbanisation de 2 secteurs en particulier :**

- le Hameau de la Mairie (avec toujours le projet d'éco-quartier),
- le quartier de la Gare.

Les orientations d'aménagement datant de 2005 sont retravaillées avec une vision de développement à 15 - 20 ans.

**2) La mise en place d'outils de financement des futurs équipements publics induits par l'augmentation de l'urbanisation donc de la population.** Un Projet d'Aménagement Urbain Partenarial appelé PUP permet une participation financière des promoteurs aux équipements publics dès lors qu'ils sont à l'origine d'une opération d'aménagement.

**A noter que la Commune a souhaité être accompagnée dans l'élaboration d'une Charte architecturale et paysagère par le CAUE du Rhône (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).\***

Ce sera un document complémentaire au PLU-H, un support méthodologique avec une valeur indicative, incitative, pour tout projet de construction et de rénovation dans l'objectif de préserver l'identité de la commune et de tendre à une architecture de qualité autour des valeurs :

- Esthétisme (couleurs, matériaux locaux, enduits, rappel de l'identité de Collonges)
- Habitabilité (confort, accès aux services et transports)
- Intégration à l'environnement par rapport aux bâtis existants et aux espaces naturels
- Protection de l'environnement (respect de la faune et de la flore)

\* En raison de la crise sanitaire Covid-19, les ateliers de travail qui devaient débuter en mai ont dû être reportés à septembre.



#### NOUVEAUX HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Pour faire face à une forte augmentation des demandes d'autorisation d'urbanisme depuis plusieurs mois et anticiper leur dématérialisation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (saisie électronique des documents), le Service Urbanisme a mis en place une nouvelle organisation.

Cette organisation permet d'accueillir et d'accompagner les administrés dans leurs démarches et de réserver au service le temps de traitement nécessaire aux procédures administratives.

#### QUAND RENCONTRER LE SERVICE URBANISME ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 8h30-12h	OUVERT	FERMÉ	Sur RDV uniquement	FERMÉ	OUVERT
Après-midi à partir de 15h	FERMÉ (Visites de conformité sur site)	Sur RDV uniquement		Sur RDV uniquement	FERMÉ

- Plage horaire d'ouverture au public, sans rendez-vous
- Plage horaire d'ouverture sur rendez-vous uniquement (physiques ou téléphoniques)
- Le service est fermé car il traite administrativement vos demandes ou effectue des contrôles sur le terrain. Merci de votre compréhension.

Les plages horaires de fermeture du Service Urbanisme sont consacrées aux :

- pré-instructions des dossiers de Permis de Construire et Permis d'Aménager complétées du volet Insertion paysagère
- instructions des Demandes Préalables de travaux
- démarches juridiques relatives aux litiges ou infractions au Code de l'Urbanisme
- visites de conformité après achèvement des travaux



## RAPPEL HISTORIQUE SUR LA MAIRIE DE COLLONGES

A l'élection du 1<sup>er</sup> Maire de Collonges Pierre Mercier (1803-1808), le 28 janvier 1790, il n'existe bien sûr pas encore de mairie. L'église du Vieux Collonges devient alors la Maison Commune où les citoyens se réunissent pour discuter de la vie et de l'administration du village. Par temps froid, les réunions pouvaient se tenir également au domicile du Maire ou de son adjoint.

Vers 1833, le Maire Joseph Bergier (1832-1835) propose de construire une mairie-école qui sera achevée en 1836 : il s'agit aujourd'hui de la maison où se situe l'école Greenfield. Pour cause de malfaçons, en 1868 il a été nécessaire de construire une nouvelle mairie-école, initiée par le Maire François Morel (1798-1870). Elle sera complétée d'une cour de récréation sous le mandat de César Paulet (1870-1881).

C'est toujours notre mairie actuelle, à côté de l'église du Centre Bourg, et qui rappelle d'ailleurs la date de 1868 au-dessus de sa porte d'entrée.



## TRAVAUX

# LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

### LES TRAVAUX 2021

**Des travaux de renforcement du bâtiment de la mairie doivent être réalisés cette année.**

Dans la partie centrale du bâtiment, 2 fissures repérées et suivies depuis plusieurs années ont fait l'objet de nouvelles analyses. Les mesures ont permis de confirmer leur lente évolution (1 mm tous les 2 ans environ) pouvant déstabiliser la partie ouest de l'édifice. Elles ont démontré la nécessité de réaliser des travaux de renforcement des fondations pour endiguer le phénomène avant qu'il ne prenne plus d'ampleur.



**Les travaux nécessitent 2 interventions :**

- Un approfondissement des fondations des murs de l'aile ouest de la mairie

par la technique de Jet-Grouting (injection sous haute pression d'un jet de coulis à base de ciment).

- Le confortement du mur de soutènement situé rue de la Mairie par le clouage d'ancrages passifs.

### Le calendrier des travaux :

- Octobre 2020 (effectué) : remplacement du transformateur électrique du quartier attendant au mur ouest de la mairie. Le déplacement était impossible et nous ne pouvions pas faire ces travaux avec des équipements haute tension à cet endroit. Le nouveau transformateur électrique est installé proche de la salle des Fêtes, en haut du passage des Pierres Dorées.
- Mai 2021 : Préparation du chantier
- Juin-Juillet 2021 : démarrage des travaux (hors retard éventuel Covid). Attention : La rue de la Mairie sera temporairement fermée à la circulation. La zone sera protégée au moment des travaux.

Une fois ce chantier terminé, il est prévu la création d'un parking à vélo à proximité de l'emplacement de l'ancien transformateur.

Le montant des travaux pour la commune est estimé à environ 250 000 €, après subventions et récupérations de TVA. En effet la commune a obtenu une subvention de 80 000 € de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



### COVID-19

## LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Les autorités sanitaires annoncent régulièrement les personnes prioritaires à la vaccination selon leur tranche d'âge et leur état de santé (avec ou sans comorbidité).

Vérifiez votre éligibilité au vaccin :

- sur la plateforme <https://www.santé.fr>
- par téléphone au 04 23 10 10 10
- auprès de votre médecin généraliste ou de votre pharmacien qui sauront vous renseigner.

### AIDE AU TRANSPORT POUR SE RENDRE SUR LES LIEUX DE VACCINATION :

#### Pour les personnes de plus de 75 ans

- la Région a adressé un bon de transport pour les deux vaccinations permettant :
  - de circuler gratuitement dans les TER ou cars de la région
  - de bénéficier de 50 % du coût d'un taxi dans la limite de 50 €
- le CCAS de Collonges prend en charge le solde de la facture du taxi dans certaines conditions (renseignements : 04 78 22 02 12).

#### Pour l'ensemble des personnes

La CPAM prend en charge le transport en ambulance ou le transport assis professionnalisé des personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer seules.

### CADRE DE VIE

## LE FAUCHAGE RAISONNÉ ET TARDIF POUR PRÉSERVER LA NATURE

Depuis novembre 2020, une nouvelle gestion des espaces verts est lancée sur des sites d'essais de fauchage raisonné et de fauchage tardif. La commune a décidé de préserver la biodiversité par ces techniques qui favorisent la protection de la microfaune, la diversification de la flore et la nidification des oiseaux.

Ces techniques consistent à laisser enherbés certains espaces verts. La diminution des tontes à ras permet une hauteur de végétaux plus grande respectant le cycle naturel des plantes (croissance, floraison, graines).

La flore s'exprime tout au long du printemps et de l'été, offrant des paysages de saison que l'on redécouvre ainsi que des ressources et refuges qui abritent une plus grande richesse de microfaune.

Il ne s'agit pas d'un moindre entretien mais d'un entretien différent. Les rythmes permettent tout de même de maintenir la lutte contre l'Ambrosie. Certains espaces peuvent se reconstituer en prairies naturelles et participent aux corridors écologiques qui connectent différents habitats naturels entre eux.

### LE FAUCHAGE RAISONNÉ :

- 3 fauches dans l'année :
    - 1 en début de saison (mai)
    - 1 à l'été (juillet)
    - 1 en fin de saison (après le 15 août)
- Cette fauche concerne les bords de route pour assurer la sécurité et la visibilité.

### LE FAUCHAGE TARDIF :

- 2 fauches dans l'année :
  - 1 en début de saison (mai)
  - 1 en fin de saison (après le 15 août)

### LES SITES D'ESSAIS SUR LA COMMUNE

- Espaces verts entre le pont Paul Bocuse et le pont SNCF : fauchage tardif
- Rue de la Plage :
  - Prairie: fauchage tardif
  - Bords de route : fauchage raisonné
- Espaces verts entre les Tennis et les terrains de Boules de la Salle des Sports : fauchage tardif

### ET LA GESTION DES AUTRES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE ?

La commune n'utilise plus de pesticides depuis 2004 et poursuit ses engagements pour le Développement durable et le Climat. Elle réalise actuellement en interne une cartographie et un diagnostic de l'état et de la gestion de l'ensemble de ses espaces verts :

- Lavoirs
- Pieds d'arbres des voiries\*
- Jardinières et massifs
- Espaces verts
- Chemins communaux

*\*A noter que les arbres des voiries (dits d'alignement ou de parking) sont gérés par la Métropole de Lyon. Les arbres intégrés cependant dans les espaces verts communaux sont gérés par la commune.*

## FAUCHE TARDIVE ET RAISONNÉE

Ici, nous favorisons la biodiversité : nous pratiquons 2 à 3 fauches par an



Nidification d'oiseaux - Protection de la microfaune - Diversification de la flore

Plus d'informations : [collongesaumontdor.fr](http://collongesaumontdor.fr)

Mairie de Collonges au Mont d'Or  
Tél. : 04 78 22 02 12



## CADRE DE VIE

# LES DERNIERS TRAVAUX DE SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS

La Métropole de Lyon gère, entretient et exploite les voies et ouvrages pour que chaque usager puisse se déplacer sur des espaces publics sécurisés. La commune est un intermédiaire actif entre la Métropole et les Collongeards pour les aménagements à définir.

En complément de nos recommandations basées sur la connaissance du terrain, nous disposons d'un Fond d'Investissement Communal (le FIC) que la Métropole nous alloue annuellement. Celui-ci nous a permis cette année d'investir dans la sécurisation des déplacements au travers de trois actions :

**1**) La mise aux normes réglementaires d'une place PMR (pour personnes à mobilité réduite) a été réalisée sur le parking de Notre Dame du Grand Port.

**2**) La dernière portion étroite du trottoir de la rue du Général de Gaulle (en face du jardin d'enfants) a été élargie de 60 à 120 cm pour faciliter la circulation des personnes avec poussette ou déambulateur autour de Trêves Pâques et de ses commerces.

**3**) Une liaison « modes doux » a été refaite à neuf entre l'extrémité de la rue des Muguets et le chemin de Chantemale. Un pan incliné en enrobé avec rambarde facilite cette jonction souvent empruntée notamment par des cyclistes et des écoliers.

Pour compléter cet aménagement, la Mairie a acté l'installation d'un éclairage public rue des Muguets. Toutefois, afin de limiter la pollution lumineuse qui peut avoir des effets nuisibles ou incommodes sur l'Homme et les écosystèmes (faune, flore), il est prévu que cet éclairage se déclenche momentanément au passage des personnes.



Parking de Notre Dame du Grand Port



Rampe d'accès rue des Muguets



Rue du Général de Gaulle

### FLASH INFO

**Nous vous informons que la métropole va reprendre les enrobés du pont de Fontaines, autant le tapis dans sa totalité que les trottoirs.**

Les travaux sont prévus par l'entreprise EUROVIA la nuit du lundi 03 au 04 mai, de 21h à 06h, sauf en cas d'intempéries.

La déviation se fera par :

- Pont Paul Bocuse
- Pont de Couzon pour les VL ( limitation à 3T5) sinon, Pont de Neuville

**Des travaux auront lieu dans le tunnel SNCF de Caluire en juillet et août 2021**, entre 6h et 22h, pour renouveler des 2.25 km de voies SNCF (rails, traverses, ballast) avec la pose d'un tapis antivibratil. Une base de chantier aménagée sur la zone industrielle rue Pierre Pays sera utilisée pour l'évacuation des matériels.



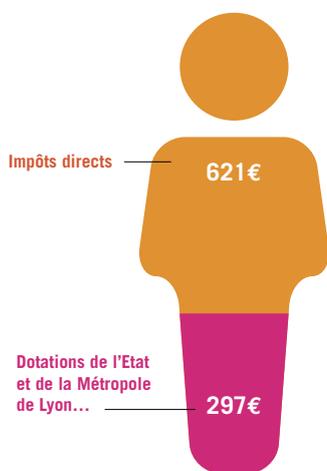
# UN BUDGET 2021 TOURNÉ VERS L'ENFANCE, LA SÉCURITÉ ET

## LES RESSOURCES DU BUDGET 2021

Chaque Collongeard contribue aux finances de la commune en moyenne à hauteur de 621 €, ce qui représente deux tiers des ressources communales.\*

Le tiers restant est assuré par les dotations de l'Etat et de la Métropole de Lyon, le retour de TVA et les régies municipales (participation directe des citoyens qui utilisent par exemple le restaurant scolaire, le périscolaire,...).

*\*Hors excédent capitalisé de l'année précédente*

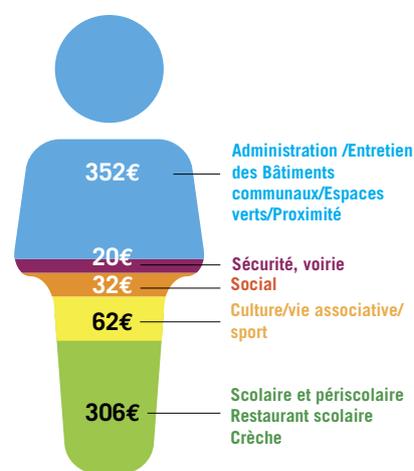


RESSOURCES  
PAR HABITANT

## LES DÉPENSES DU BUDGET 2021

La commune va dépenser pour chaque habitant 773 € au titre du fonctionnement et 410 € au titre de l'Investissement.

Pour le fonctionnement, le graphique ci-dessous illustre la répartition des dépenses par pôle et démontre la part importante des moyens développés pour l'Enfance et l'Administration de la commune.



DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT  
PAR HABITANT

## LES INVESTISSEMENTS 2021

Le Budget d'Investissement s'élève à 2.07 millions d'euros pour l'année 2021 avec les dossiers majeurs suivants :

- l'installation de caméras de Vidéoprotection, pour assurer la sécurité de nos concitoyens,
- les travaux de renforcement de la structure de la mairie, indispensables à la pérennité de ce bâtiment patrimonial,
- le lancement d'études sur l'extension du groupe scolaire et sur le bâtiment associatif, afin d'accompagner le développement de Collonges,
- les travaux indispensables au cimetière,
- des acquisitions foncières stratégiques,
- l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère visant à porter une attention particulière à l'intégration des projets urbains à leur environnement.

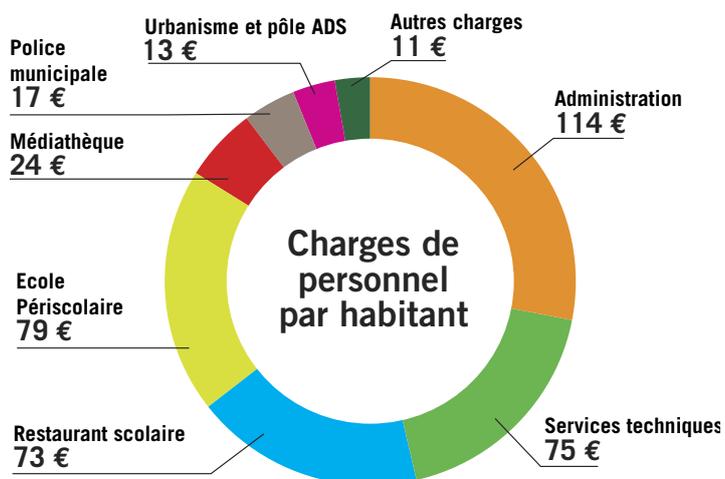
## ET LES INVESTISSEMENTS APRÈS 2021 ?

Les finances de la commune sont saines et permettront de financer sans difficulté les différents investissements prévus dans ce mandat. L'équipe municipale finalise actuellement la programmation des investissements stratégiques à l'échelle du mandat qui sera présentée en réunion publique dès que les conditions sanitaires seront réunies.

## LE CHOIX DES SERVICES AUX HABITANTS

La répartition des charges de personnel résulte de choix politiques volontaires visant à apporter les meilleurs services aux habitants :

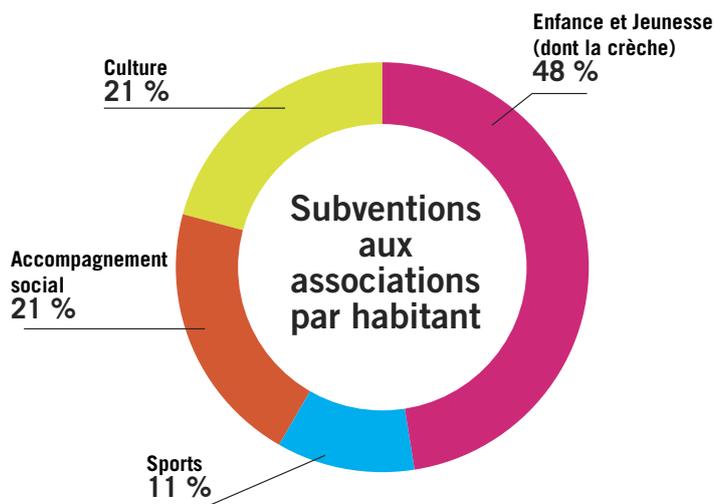
- un restaurant scolaire de qualité où tout est préparé sur place,
- un service périscolaire développé à la hauteur des besoins des parents,
- une médiathèque contribuant à la convivialité et au développement du goût pour la culture,
- une Agence Postale Communale tenue par un agent de la commune,
- des professeurs d'éducation physique et de musique à l'école Monsieur Paul,
- un Service Urbanisme accompagnant les habitants dans leurs projets,
- un service de Police Municipale de 2 agents (1 agent de surveillance de la voie publique et 1 policier municipal).



# L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES :

130 000 € c'est le montant du budget communal alloué à l'accompagnement des associations sportives, culturelles et sociales sous la forme de subventions



### Budget raisonné et raisonnable

Une dette maîtrisée : avec notre épargne de gestion nous pourrions rembourser notre dette en 4 ans (hors prêt relais qui sera remboursé par une cession d'actif)



### Baisse des Dotations de l'Etat

La Dotation Globale de Fonctionnement que nous versait l'Etat chaque année est passée à 0 depuis 2019 au lieu de 340 000 € en 2013



### Réforme de la Taxe d'habitation

Depuis 2018, la taxe d'habitation est peu à peu supprimée. La commune ne percevra plus que les taxes foncières. Le manque à gagner sera versé par l'Etat sous la forme d'une attribution de compensation.



### ENFANCE

## RENCONTRE AVEC LAURENT DECHAVANNE

directeur de l'Association Sportive intercommunale Saône Monts d'Or (ASI)

L'ASI est une association qui regroupe 13 communes du Val de Saône.

#### Quelle est la philosophie de l'ASI ?

##### Laurent Dechavanne :

L'objectif de l'ASI est simple : permettre la découverte des activités sportives et culturelles aux enfants et aux ados du territoire, de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires.

Chaque année, l'ASI propose plus de 40 activités : athlétisme, sports collectifs, équitation, cirque, course d'orientation... Cet été, par exemple, nous accueillerons du 5 juillet au 31 août, avec une ouverture anticipée pour les collégiens à partir du 28 juin. Les inscriptions débuteront le 17 mai via le site internet de l'association : [asi.asso.fr](http://asi.asso.fr)

#### Quels sont les projets de l'ASI ?

Laurent Dechavanne : Actuellement, nous travaillons sur 2 sujets importants : la pro-

fessionnalisation de nos équipes et la communication.

En ce qui concerne le premier sujet, nous évoluons vers les profils d'animateur de type BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et nous développons des partenariats avec les communes sur les temps périscolaires.

Nous lançons également des projets autour de l'inclusion afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'accueil progressif des enfants en situation de handicap.

Pour le 2<sup>ème</sup> sujet, à savoir la communication, nous sommes en train de créer un livret d'activités qui assurera l'information aux familles et un espace média photo/vidéo accessible à distance destiné aux parents en cette période de crise sanitaire.

Nous travaillons aussi à la refonte de notre procédure de réservation.



### CADRE DE VIE

## ACTUALITÉS DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Le 4 février dernier, une trentaine de riverains de l'ancienne zone industrielle de Collonges étaient rassemblés autour du sujet en visio-conférence en présence du sous-préfet, du Maire, de plusieurs adjoints et de représentants de la DREAL\* et de l'ADEME\*. Pour rappel, la nappe phréatique sous la zone est historiquement polluée par faits de guerre de 1940 et un arrêté communal interdit l'utilisation d'eau de pompage dans le secteur.



#### ANALYSE DE LA ZONE POUR LES USAGES ACTUELS

L'ADEME a réalisé différentes campagnes d'analyses depuis 2014 pour s'assurer de

la compatibilité de la qualité de l'eau et de l'air de la zone pour les usages actuels. La source de pollution résiduelle est située à environ 8 mètres de profondeur au niveau de la nappe phréatique. Cependant, une contribution du milieu souterrain ne peut être exclue sur la qualité de l'air intérieur des habitations testées, même si des influences internes peuvent y participer (produits d'entretien, pots de peinture, voitures, chaudières, fumées de cigarettes).

#### MISE EN PLACE DE 2 SIS

Les Secteurs d'Information sur les Sols (SIS), introduits par la loi ALUR\*, doivent répertorier les sites pollués connus et des règles spécifiques de construction s'y appliquent (faire attester de la compatibilité sanitaire de son projet avec l'état de pollution des sols ou réaliser les travaux de dépollution lors d'un dépôt de permis de construire ou d'aménager). En

conclusion logique des études 2014-2020, 2 secteurs sur et autour de la zone industrielle de Collonges ont intégré la liste des 24 SIS de la Métropole. Ils seront désormais enregistrés au Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H). Cette qualification a été soumise à consultation du public du 15 février au 15 mars derniers.

#### DÉPOLLUTION POUR DES USAGES FUTURS

La Métropole, propriétaire des terrains, va désormais devoir décider des actions futures à mener dans l'enveloppe initiale de 7,5 millions d'euros prévus en 2013. La méthode de dépollution n'est pas encore déterminée.

\*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement  
Loi ALUR : Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové  
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

## ESPACES NATURELS SENSIBLES

## ACTUALITÉS DE L'ÎLE ROY

Depuis 2015 et la création de la Métropole de Lyon, l'Île Roy, 11 hectares localisés sur les territoires communaux de Collonges au Mont d'Or et Fontaines sur Saône, est intégrée aux 10 Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire métropolitain. Ces ENS ont pour objectif d'être des réservoirs de biodiversité et des sites privilégiés de découverte de la nature pour les habitants.

**Un site sauvage**

Entre 1991 et 2006, l'île était très attractive avec le parc Island Plage et ses guinguettes mais ces installations ont depuis été délaissées et sont aujourd'hui en ruine. La nature a repris ses droits et la majeure partie de l'île permet le développement et la préservation de la

biodiversité locale. Elle héberge notamment une population de castors.

**Créer un chemin pédestre de découverte pour le public**

L'objectif des élus des deux communes est de créer un chemin pédestre sécurisé pour permettre au public de parcourir une partie de l'île, tout en préservant ce cadre naturel.

Dans le même esprit que la journée pédagogique de septembre 2019 ouverte aux collongeards, nous espérons qu'il sera possible d'accueillir sur l'île des écoles dans le cadre de Projets Nature ou d'événements culturels ponctuels.

**Concrétisation du projet**

Les discussions en cours avec la Métropole

nous permettent d'envisager de mener à bien ce projet, qui nécessite des financements conséquents, particulièrement pour l'accostage sur l'île. L'action politique menée par les élus des deux communes depuis 2015 a enfin permis cette année la signature d'une convention tri-partite annuelle Métropole-Fontaines-Collonges pour obtenir un financement métropolitain des premières étapes du dossier.



## ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le Moustique Tigre est présent depuis 2018 dans notre commune. En 2020, 51 communes de la Métropole de Lyon étaient concernées et ce phénomène touche progressivement de plus en plus de zones en France.

**Où vit le Moustique Tigre ?**

Le Moustique Tigre se développe dans de petits réservoirs d'eaux stagnantes comme :

- des creux d'arbres et de rochers,
- tout objet pouvant servir de récipient,
- un vide sanitaire,
- un tube de récupérateur d'eau de pluie,
- des chenaux bouchés,
- des flaques sous certaines terrasses sur plots, etc.

Les œufs, collés sur les parois, résistent à la chaleur et au gel et éclosent quand le niveau d'eau remonte dans le réceptacle. Présent de mai à octobre avec un pic à partir du mois d'août, ce moustique a un fort potentiel de nuisance. Il est agressif et pique à tout moment de la journée. Dans certains cas il est également un vecteur de transmission de maladies

infectieuses (Dengue, Chikungunya, Zika, Paludisme), cas qui restent pour le moment très limités sur la Métropole.

**L'action de la Mairie et la lutte collective**

La Mairie travaille en étroite collaboration avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) afin de mener des actions de pédagogie en porte à porte auprès des habitants et d'identification des gîtes de moustiques. Nous avons aussi demandé à l'EIRAD de venir réaliser un diagnostic dans nos écoles et à la crèche afin de prendre les mesures préventives nécessaires.

La prochaine campagne de porte à porte de l'EIRAD est prévue en juillet. Vous pouvez aussi faire appel à eux afin qu'ils viennent réaliser un diagnostic chez vous :

<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

Les possibilités de traitements chimiques restent très limités de part leur fort impact sur le reste de l'environnement. Les actions préventives sont donc le

meilleur rempart contre la prolifération. Cette lutte communautaire est primordiale car ce moustique ne se déplace que dans un rayon de 150 mètres environ de son lieu d'origine. Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération en faisant en sorte de n'avoir aucun petit réservoir d'eau stagnante chez soi.



### CULTURE

## EN MANQUE DE CULTURE ? LA MÉDIATHÈQUE EST LÀ !

Malgré les restrictions sanitaires qui impactent votre visite, à l'heure où nous imprimons ce numéro du Collonges et Vous, vous pouvez choisir vos documents en rayons ! Et même les samedis matins ! Nous proposons également quelques animations pour enfants, organisées dans le respect des arrêtés préfectoraux et seuls les espaces de vivre-ensemble ne sont pas encore accessibles.

Pour préparer votre visite : <https://reseau-rebond.fr/collonges>

Restée ouverte en click&collect pendant le confinement du mois de novembre, la Médiathèque est un des rares lieux culturels qui peut accueillir le public depuis décembre 2020.

### REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DU RÉSEAU REBOND !

8 communes, 9 bibliothèques ouvertes 6 jours/7, 160 000 documents à votre disposition, une ludothèque, des offres numériques et une carte unique : vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre le réseau, à circuler dans ses bibliothèques et à utiliser le service de réservations en ligne.



C'est pourquoi il a été décidé de passer à un rythme hebdomadaire de navette depuis le 1<sup>er</sup> mars pour répondre à cette demande forte.

Autre nouveauté pour les adeptes de l'appli « bibenpoche » qui attendaient l'évolution depuis longtemps : vous pouvez désormais vous connecter directement à votre compte « famille » pour effectuer vos réservations en ligne.



### DU JARDINAGE PARTICIPATIF À LA MÉDIATHÈQUE ?

Le Printemps, c'est le moment des semis ! Afficionados ou jardiniers du dimanche, au potager ou sur le balcon, nous vous rappelons que la Médiathèque c'est aussi un service de grainothèque qui fonctionne sur le principe du troc de semences paysannes. Venez déposer des graines et en récupérer de nouvelles ! Des ateliers sont proposés pour apprendre à faire ses semis et récolter ses graines. Une réflexion est également en cours pour créer un potager participatif et des échanges de plants.



## LES OLYMPIADES SERONT DE RETOUR ! Nouveau : toutes les associations sont invitées

Si les conditions le permettent, en famille ou entre amis, venez participer aux prochaines Olympiades organisées par la municipalité et les associations culturelles et sportives de Collonges. Au programme : compétition, sport, musique, art, culture, ateliers, bonne humeur, détente et récompenses !

**Samedi 12 juin 2021 - Parc de la Jonchère.**

Informations prochainement sur le site internet de la mairie et la page Facebook.

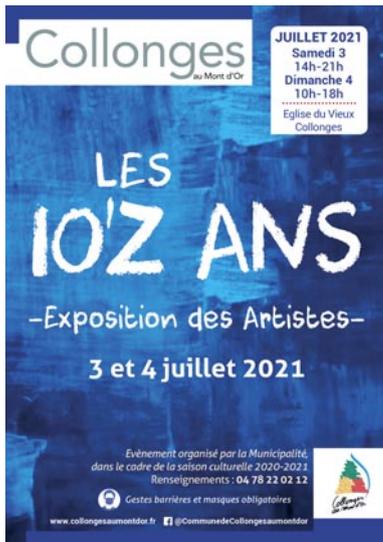


Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

### TRIMEDSPORT 1<sup>ER</sup> TRIATHLON EN RELAIS DES PROFESSIONS MÉDICALES

Rendez-vous les 19 et 20 juin prochains sur les communes du Val de Saône et des Monts d'Or pour ce rendez-vous sportif, en partenariat avec la municipalité. Près de 150 équipes, autant de bénévoles pour ce relais natation - vélo - course. Au programme également : ateliers santé, expositions pédagogiques sur les ressources des Monts d'Or, dégustations des produits locaux.

Plus d'informations :  
<https://www.cms-tv.com/trimedsport/>



CULTURE

DÉCOUVREZ « LES 10'Z ANS », L'EXPOSITION DES ARTISTES 2021

Cette année, l'Exposition des Artistes de Collonges fête ses 10'z ans !

**Les samedi 3 et dimanche 4 juillet 2021**, elle regroupera une vingtaine d'artistes peintres et sculpteurs qui exposeront leurs œuvres en l'église du Vieux Collonges.

Que vous soyez amateur d'art ou simple visiteur, cette exposition sera l'occasion d'admirer des œuvres de différents styles et de partager avec leurs auteurs dans un cadre exceptionnel.

Cette exposition sera précédée de 2 « Avant-premières » :

**Du mardi 22 au samedi 26 juin à la salle Médiaplus** l'Exposition Michel Borro, lauréat du Prix du Public de l'Exposition des Artistes 2019.

**Du mardi 29 juin au vendredi 2 juillet à la salle Médiaplus** l'Exposition des Enfants, 23 enfants "Artistes en Herbe" de 10 ans sélectionnés dans les 3 écoles de Collonges exposeront leurs œuvres pour notre plus grand bonheur. Ils réaliseront en effet une peinture à l'issue d'ateliers guidés par des artistes peintres de l'exposition.

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE, RESTAURONS LA GRANDE ROUE À AUGETS DE NOTRE DAME DU GRAND PORT

« Nous avons fait un rêve... Nous étions au cœur de Collonges-au-Mont-d'Or, à côté de la place Saint-Martin. Un groupe d'enfants, conduit par leur professeur, venait visiter la grande roue à augets de Notre-Dame de Grand-Port. Aucun d'eux ne portait un masque, plus besoin. Il en défilait beaucoup de ces groupes, chaque semaine, à venir réveiller ce coin de campagne.

Aussitôt les portes franchies, émerveillés par la mécanique savante bien qu'ancienne, les yeux s'écarquillaient lorsque l'ensemble se mit en fonctionnement grâce à la force motrice de l'eau.

- Voyez les enfants comme l'homme a dû se creuser les méninges pour capter et distribuer l'eau ! Et le professeur d'expliquer le cheminement à travers les circuits.

Les menuiseries métalliques ouvragées, l'escalier plongeant au milieu des rouages et la solide charpente, le tout mis en valeur par un éclairage discret déclenchèrent des commentaires d'étonnement et des rafales de questions. Au bout de quelques minutes, le silence se fit, seuls les grincements des axes étaient perceptibles.

Il fallait quitter ce lieu, à regret. Le groupe d'enfants s'éloigna. Plusieurs visages se retournèrent pour admirer une dernière fois le petit édicule, véritable écrin de bois et de briques couvert d'ardoises.

...

Il ne tient qu'à vous, habitants de Collonges, des Monts d'Or et du Val de Saône, que ce rêve ne se transforme en réalité.

Une opportunité unique s'offre à vous, la Fondation du Patrimoine a retenu cet ensemble parmi les rares projets qu'elle promet. Vous pouvez ainsi contribuer à sa restauration tout en réduisant significativement vos impôts. Alors à bientôt les enfants... »

L'association Au Fil des Mémoires

Le projet de restauration de la roue à augets de Notre Dame du Grand Port, conduit par l'association Au Fil des Mémoires et soutenu la Municipalité a été sélectionné par la Fondation du Patrimoine. Toutes les informations, les photos et les renseignements pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/grande-roue-a-augets-a-collonges-au-mont-dor>



Ensemble, restaurons la grande roue à augets de Collonges-au-mont-d'or !

Le don donne droit à un crédit d'impôt de 66%

## HOMMAGES

### HOMMAGES À MADAME JUILLET ET MONSIEUR PADET

« Deux personnes emblématiques de Collonges nous ont quittés cet hiver. Au-delà de notre commune, elles étaient représentatives d'une France du 20<sup>ème</sup> siècle : Mme Juillet Andrée et M. Padet Damien.

Trotte menue, Andrée Juillet a su avec le sourire : vivre un couple exemplaire avec un colosse au cœur d'argile dont la voix a fait frémir nombre de nos retraités ; mener une école communale ; bâtir une bibliothèque et affirmer notre laïcité. Représentante exemplaire de la grande famille « des instits » elle vivait pour les autres. Soit juché sur un tracteur, soit courbé au milieu des champs, Damien Padet prome-

nait son œil narquois sur les terres collongeoises, connues au mètre près. Casquette vissée sur la tête, en « Marcel » l'été, en blouson l'hiver, une cigarette roulée au bec, rien ne lui échappait ! Sa vie personnelle prouvait les forces de la Famille. Philosophe à sa manière, inquiet seulement pour ses muguetts, il savait s'emporter parfois et nous faire rire souvent de sketches rabâchés.

Tous deux ont été membres du Conseil municipal respectivement durant 5 et 6 mandats. Ils surent taire leurs orientations politiques pour le bien exclusif des concitoyens. »

In memoriae, Dr Jacques Heniquez



### TOUS NOS REGRETS À YVES GOFFOZ



Sapeur pompier depuis le 1<sup>er</sup> mai 1977, Yves Goffoz comptait plus de 43 années de services à la Caserne des sapeurs pompiers de Collonges dont 22 années en tant que chef de centre.

Au terme d'une hospitalisation de plusieurs mois, Yves est décédé le 23 novembre 2020

emporté par le Coronavirus.

Durant toute sa carrière Yves a témoigné un engagement sans faille pour la grande famille des pompiers et l'ensemble de ses valeurs morales.

Il a toujours été actif au sein de la commune en participant très volontiers et régulièrement aux animations du Comité des Fêtes.

Egalement élu en mars 2014 il a été conseiller municipal délégué à la Sécurité. A ce titre, son travail avait été remarqué pour son efficacité et son humanité qui le caractérisait si bien.

La Municipalité le remercie pour son implication à Collonges et apporte tout son soutien à sa famille.

### LE NOUVEAU CHEF DE LA CASERNE : LAURENT CALZATI



Pompier volontaire depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2000, promu lieutenant en janvier 2016, Laurent Calzati aujourd'hui âgé de 38 ans succède à Yves Goffoz au poste de commandement de la caserne.

Il dirige ainsi un effectif de 26 pompiers volontaires (dont 4 femmes). La caserne des pompiers compte à son actif pour l'année 2020 plus de 300 interventions.

A tous ceux qui veulent rejoindre la grande famille des sapeurs pompiers, il est proposé de visiter la caserne de Collonges tous les samedis matins de 10h à 12h.

Plus d'infos sur le site [www.sdmis.fr](http://www.sdmis.fr)



Photo de l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

## PAROLE DE LA MAJORITÉ

### LISTE COLLONGES D'ABORD

Le démarrage de notre mandat dans le contexte pandémique que nous connaissons rend notre investissement complexe pour les Elus de terrain que nous sommes. Nombreux à être investis dans la vie collongearde, raison principale de notre engagement au sein de notre Municipalité, les conditions sanitaires et leur impact sur les relations humaines qui nous manquent tant, rendent notre action plus difficile.

Pour autant, nous ne baissons pas les bras, et, aidés de nos services, nous maintenons la proximité avec les habitants, les associations, les écoles, les commerçants et artisans... de manière à faire perdurer les

liens qui nous unissent.

Avec l'ensemble des conseillers municipaux, nous maintenons le lien indispensable avec les personnes vulnérables.

Parallèlement, comme vous avez pu le lire tout au long de cette édition, notre équipe met tout en œuvre pour mettre les principaux dossiers sur les rails dont les travaux d'installation de la vidéoprotection et de renforcement de la mairie.

Pour répondre aux besoins croissants de Collonges, et comme nous nous y sommes engagés durant notre campagne, nous avons démarré la réflexion sur le futur bâtiment associatif et l'extension de l'école, avec

l'accompagnement de programmistes. Cette méthodologie permet de mettre en évidence les projets qui devront être finalisés dans les semaines à venir, au terme d'un arbitrage dans un contexte financier très encadré.

Nous espérons vraiment que l'évolution de cette pandémie va nous permettre de pouvoir présenter publiquement tous ces projets qui vont écrire l'avenir de notre commune. En attendant, la vaccination et l'application collective des gestes barrières nous permettra, nous le souhaitons tous, de nous retrouver cet été.

**Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Vivienne Moutamalle, Christophe Charvet, Anne Selles, Thibault Valon, Florence Deschodt, Maud Gayet.**

## PAROLE DE LA MINORITÉ

### LISTE COLLONGES AVENIR

Le Printemps symbolique de renouveau, nous ravit, la végétation nous offre ses couleurs multicolores, ses senteurs, au mépris de cette pandémie qui une fois de plus nous confine. Espérons que ce sera la dernière fois, alors restons prudents et soyons confiants nous aurons notre printemps. Du côté de la vie municipale, côté minorité que s'est-il passé après notre RDV avec notre maire ? **Les défis urbanistiques, budgétaires sont immenses**

pour notre commune, pour cela nous lui avons donc demandé de participer en amont aux projets des 600 logements susceptibles d'être construits et aux infrastructures qui en découlent et non pas après les décisions prises. Nous sommes cinq élus présents dans chaque commission et tout se passe bien. **Évitons les arguties**, des efforts ont été réalisés, notre minorité est mieux informée et nous sommes écoutés pour tout projet

structurant mais nous sommes encore absents en amont là où les choix se font. Compte tenu des enjeux, de la proximité de nos thèmes de campagne, de nos compétences, de notre volonté d'être constructifs, notre parole **doit être écoutée avant**, c'était une demande forte, Alain Germain nous a entendu nous espérons qu'elle se concrétisera.

**Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse.**

# CARNET D'ÉTAT CIVIL du 20 octobre 2020 au 20 mars 2021

## BIENVENUE

Apolline Vernay .....le 18 décembre  
Alix Krakowski.....le 24 décembre

Adriana Mustafa Cartaxo.....le 13 janvier  
Romy Sanz .....le 7 février  
Pià Bernard Botticelli.....le 3 mars

## FÉLICITATIONS

Ghislaine Buisnière  
et Bonnot Philippe .....le 19 décembre

## REGRETS

Marie Josette Jaloux  
née Gourd .....le 15 octobre  
Michel Morin .....le 18 octobre  
André Liminana .....le 22 octobre  
Evelyne Brochud.....le 9 novembre  
Paulette Mattei.....le 13 novembre  
Jeannine Gay  
Née Chambard .....le 17 novembre  
Pascal Grosse.....le 17 novembre

Louis René Massardier .....le 18 novembre  
Yves Goffoz .....le 23 novembre  
Victorine Eva Bobichon  
née Roudier .....le 8 décembre  
Corinne Vial née Hadjadj .....le 12 décembre  
Jeanine Morand  
née Gagnieur.....le 13 décembre  
Jean Bourron.....le 19 décembre  
Michelle Gautier  
née Montagne .....le 27 décembre  
Sylvie Rome, née Tendille....le 30 décembre  
Marcelle Escoubès,  
née Baggaioni .....le 30 décembre  
Paule Claus née Botton.....le 3 janvier  
Jean Damien Padet .....le 17 janvier  
Andrée Juillet née Carlot.....le 27 janvier  
Alphonse Max Alvarez.....le 29 janvier  
Georges Schwall .....le 15 février  
Marie-Claude Targe née Gay.....le 22 février  
Christiane Mitre née Rey.....le 1<sup>er</sup> mars  
Marie-Josèphe Dor .....le 18 mars  
Leulmi Dembri .....le 20 mars

## INFOS PRATIQUES



### MAIRIE

Place de la Mairie  
69660 Collonges-au-Mont-d'Or  
Tél. : 04 78 22 02 12  
Télécopie : 04 78 22 19 83  
mairie@collongesaumontdor.fr

**Nouveau ! Retrouvez votre  
commune sur Facebook !**

### Horaires adaptées période crise sanitaire

Ouverture au public  
• Du lundi au vendredi :  
- 8h30-12h  
- 15h-17h (accueil téléphonique)

### LE SERVICE URBANISME

Nouveaux horaires :  
**Sans rendez-vous,**  
les lundi et vendredi matins,  
de 8h30 à 12h  
**Avec rendez-vous uniquement,**  
- mardi et jeudi après-midi à  
partir de 15h,  
- mercredi matin de 8h30 à 12h

### MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully  
Tél. : 04 26 01 92 55  
• Mardi : 16h30-19h  
• Mercredi : 15h-19h  
• Jeudi : 15h-19h  
• Vendredi : 16h30-19h  
• Samedi : 10h-12h30

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
Le mercredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h  
Le samedi de 9h à 12h  
Tél. : 04 78 22 00 78

## AGENDA d'avril à juillet 2021 Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

Judi 6 mai • 19h

**CONSEIL MUNICIPAL - SALLE DU CONSEIL  
7 BIS, RUE MARÉCHAL FOCH**

Samedi 8 mai

**CÉRÉMONIE 8 MAI**

Mercredi 19 mai • 19h

**AUDITION ELÈVES EMMO • SALLE DE LA CANTINE**

Judi 20 mai • 17h

**ATELIERS CODAGE MÉDIATHÈQUE**

Vendredi 28 mai en soirée

**CONCERT MUSIQUE ACTUELLE EMMO  
SALLE DES FÊTES**

Samedi 5 juin

• 10H • REMISE PRIX JEUNESSE MÉDIATHÈQUE  
SALLE DES FÊTES

• 11H • PORTES OUVERTES EMMO

• SOIRÉE • FÊTE DU TENNIS CLUB

Dimanche 6 juin • 10h30 à 13h

**MUSIQUE À TRÈVES-PÂQUES  
report au 13 juin en cas de pluie**

Samedi 12 juin

**OLYMPIADES DU SPORT ET DE LA CULTURE  
PARC JONCHÈRE**

Mardi 15 juin • 19h

**FÊTE DE LA MUSIQUE EMMO  
ESPLANADE MÉDIATHÈQUE**

Samedi 18 juin

**FÊTE DE LA CRÈCHE**

Samedi 19 juin • 8h à 12h

**COLLECTE TEXTILES SALLE PAROISSIALE**

Dimanche 20 et 27 juin

**1<sup>er</sup> TOUR ET 2<sup>e</sup> TOUR ÉLECTIONS RÉGIONALES**

Du 22 au 26 juin

**EXPOSITION MICHEL BORRO SALLE MÉDIAPLUS**

Vendredi 25 juin

**FÊTE ECOLE PUBLIQUE MONSIEUR PAUL**

Samedi 26 juin

**FÊTES ECOLE JEANNE D'ARC ET  
ECOLE GREENFIELD**

Du 29 juin au 2 juillet

**EXPOSITION ENFANTS SALLE MÉDIAPLUS**

Les 3 et 4 juillet

**EXPOSITION DES ARTISTES VIEILLE ÉGLISE**

Judi 8 juillet • 16h à 18h

**ATELIER CRÉATIF MÉDIATHÈQUE**

Mardi 13 juillet

**BAL DES POMPIERS PARC JONCHÈRE**

Du 14 au 18 juillet

**ENDURO PÊCHE - SAÔNE ET PARC JONCHÈRE**

Les 22 et 29 juillet • 16h à 18h

**ATELIER CRÉATIF MÉDIATHÈQUE**

Retrouvez l'agenda de la commune sur : [www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)  
et le Collonges Express chaque mois